



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°9/2026

En séance du 29 avril 2026 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. DIVERS

Projet pilote - Ranger TMB	La fréquentation croissante du Tour du Mont-Blanc entraîne une hausse du camping sauvage, alors même que le Camping des Glaciers ne pourra ouvrir que partiellement durant l'été 2026. L'objectif du concept de Ranger pour 2026 est d'éviter l'apparition de campings sauvages aux abords du parcours. La priorité sera donnée à la sensibilisation des randonneurs : gestion des déchets, utilisation des toilettes existantes, respect strict des sentiers balisés et limitation de l'impact sur la nature.
Travaux publics - auxiliaire	Le Conseil décide de nommer M. Serhii Vasyliuk au poste d'auxiliaire pour la saison estivale 2026.
Surveillant du Bisse de Reppaz - Bisse-Vieux	Le Conseil décide de nommer M. Fabien Gabioud au poste de surveillant du Bisse de Reppaz dès la mise en eau 2026.
Télés-Vichères-Liddes	Dans le cadre du projet Avenir TVL, le Conseil accepte d'acquérir 5 actions pour la Municipalité et 15 actions pour la Bourgeoisie.
Ancienne école de Somlaproz	Le Conseil adjuge les travaux d'isolation périphérique à l'entreprise Moulin & Duay SA pour Fr. 79'053.95 HT.

Séance levée à 18h30

Orsières, le 18 juin 2026

L'Administration communale